LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 247 | DÉCEMBRE 2018



Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,

De nombreux Français se sont mobilisés pour signifier leur opposition à la politique menée actuellement. Ils manifestent avant tout contre un gouvernement qui ne s'intéresse pas à leur pouvoir d'achat et laisse planer la menace du déclassement social. Un gouvernement qui supprime des impôts et augmente les taxes sans jamais s'intéresser aux salaires qui sont pourtant la base même du pouvoir d'achat. Ce mélange de pression fiscale mal dirigée et d'absence de gestes sur des salaires qui stagnent depuis plusieurs années offre un terreau fertile à la protestation sociale.

Dans ce contexte, l'argument de la fiscalité écologique est totalement déconnecté. Il s'agit d'une logique libérale qui veut qu'en augmentant le prix d'un produit les consommateurs s'en détournent. Il est dogmatique de penser que ce mécanisme de marché peut s'appliquer à la transition écologique.

D'autres mécontentements s'expriment déjà : à commencer par les personnels soignants qui se mobilisent contre les coupes budgétaires dans la santé et qui se sont largement exprimés à l'occasion de la projection-débat que nous avons organisé le 15 novembre autour du reportage L'hôpital à fleur de peau. La mobilisation pourrait continuer. Des solutions existent pourtant pour améliorer le pouvoir d'achat sans sacrifier les services publics indispensables à la cohésion nationale.

Dans ce numéro du Gonessien, vous découvrirez à travers le dossier fiscalité que notre choix est au contraire de préserver le pouvoir d'achat des Gonessiens en stabilisant les impôts tout en maintenant une dynamique d'investissement et en proposant des services publics de qualité contribuant à l'égalité des chances. À Gonesse, l'équipe municipale est en première ligne pour lutter localement contre l'austérité et la précarisation qui instaurent un cercle vicieux dans notre pays.

Jean-Pierre Blazy Maire de Gonesse

SOMMAIRE

04 / retour sur

Page 5 : Retour en images sur la journée du 11 novembre

Page 7 : Le nouveau CMJ a été élu

06 / actualités

10 / dossier

Taxe d'habitation, où en est-on?

14 / scolaire-enfance

Les Temps d'Activités Périscolaires pour découvrir et apprendre Le Portugal, un régal

15 / cœur de ville

Les premières avancées du dispositif Action coeur de ville

16 / nuisances aériennes

Le Terminal 4, ne se fera pas sans les Gonessiens

17 / transports

Une nouvelle ligne de bus passe par Gonesse

18 /infos pratiques

20 / tribunes

23 / sortir

31 / menus des cantines

Imprimé à 11 000 exemplaires - Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication**: Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication**: Romain Eskenazi. **Rédaction et secrétariat de rédaction**: Romain Eskenazi, Pierre Cliquet, Nelson de Pessemier **Maquette**: Marjorie Bastide **Photos**: Ville de Gonesse **Photogravure et imprimerie**: RPG. **Administration**: Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex. **Tél.**: 01 34 45 11 67 (service communication). **ISSN**: 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant: 0 800 07 12 50.



L'hôpital à fleur de peau

La Commune a organisé le jeudi 15 novembre une projection débat autour du documentaire « l'hôpital à fleur de peau » de Cyril Denvers diffusé sur France5 le 25 septembre dernier. Ce documentaire sur le quotidien au sein de l'hôpital de Gonesse avait provoqué de nombreuses réactions et la Ville souhaitait que les habitants puissent s'informer plus amplement sur le thème tout en écoutant les témoignages des soignants sur leur travail.

Le Gonessien vous propose de retrouver quelques extraits interventions prononcées durant cet échange :

On ferme des lits pour supprimer du personnel et réduire les dépenses. On doit trouver des réponses qui sortent de la logique comptable. Il faut cesser d'aggraver le mal, un jour on pourrait ne plus pouvoir se faire soigner à l'hôpital. ??

Jean-Pierre Blazy, Maire de gonesse et président du conseil de surveillance de l'hôpital : Je suis impliqué pour défendre l'offre de soin sur le territoire. Beaucoup de soignants qu'on a vu dans le documentaire ne sont plus à l'hôpital, d'autres sont arrêtés depuis. Le chef de chirurgie alertait sur la fermeture de lit il y a plus d'un an. Pour la semaine prochaine, 20 opérations ont été annulées faute de moyens humains. La situation de l'hôpital aujourd'hui a empiré depuis la réalisation du reportage.)

Mohamed Farid syndicat CGT hôpital Gonesse

Il faut reconnaître que les difficultés existent. On a dans les équipes des personnels qui vivent plus difficilement ces dernières années le manque de temps qu'il consacre à la relation avec les patients. Je salue les personnels qui, audelà des évolutions, sont particulièrement attentifs à rester dans une relation individualisée avec les patients. Il est important de rappeler que depuis l'ouverture nous avons accueilli beaucoup plus de patients qu'à l'origine. ??

Catherine Vauconsant

Directrice de l'hôpital

Nous sommes écartelés entre bienveillance humaine et efficience, entre qualité des soins et manque de temps, entre singularité humaine et protocole généralisé. Comment réussir à être satisfait de son travail de soignant quand nos valeurs sont à ce point mises à mal ? (...) Nous sommes tous des insatisfaits du système. Soignants et soignés souffrent et ne s'y retrouvent plus, mais au lieu de se liguer ils s'affrontent. **)

Claudine Gall Secrétaire général Fo du centre hospitalier de Gonesse : Témoigne au nom d'une cadre de santé présente dans le film

On a peu de personnels, on fait des journées de 12h continue... La logique comptable est entrain de tuer l'hôpital et la situation s'aggrave. A l'époque du reportage on était déjà en sous-effectif et on nous demande encore de faire des économies. On arrive plus à faire notre travail correctement, le personnel va encore trinquer. >>

> Béatrice Harbogast technicienne de laboratoire, déléguée syndicale de Sud santé



L'inauguration du nouveau puits de géothermie de Gonesse et Villiers-le-Bel a été l'occasion de souligner le lien entre les deux villes et de saluer la prouesse technique du nouveau système. Les viteurs de cette journée ont pu découvrir les installations du site habituellement fermées au public qui produit du chauffage durable à des coûts compétitifs.















CITOYENNETÉ

Retour en images sur la journée du 11 novembre

Dimanche 11 novembre se déroulaient les commémorations à l'occasion du centenaire l'arimistice de 1918. Après la plantation du chêne du centenaire, l'allumage de la flamme du souvenir et les dépôts de gerbes, pour rendre hommage aux combattants morts pour la patrie, deux jeunes de la ville ont lu un extrait de la correspondance de Paul Chandivert, un combattant gonessien mort pour la France. Puis Jean-Pierre Blazy a rappelé dans son intervention l'importance de faire vivre le devoir de mémoire mais aussi le devoir d'Histoire pour que perdure la paix. Des écoliers de Marc Bloch ont clôturé la cérémonie en chantant la marseillaise. Un bal populaire était ensuite organisé à la salle Jacques Brel.









La répartition selon les établissements est la suivante :

- 8 élus du lycée Renée Cassin
- 3 de l'IEM Fockenberghe
- 6 du collège Robert Doisneau
- 4 du collège François Truffaut
- 4 du collège Philippe Auguste



CITOYENNETÉ

Le nouveau CMJ a été élu

S'investir pour sa Ville et ainsi découvrir les modalités d'une élection mais aussi et surtout de l'action en faveur de tous. voilà l'ambition des 25 jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

La Ville a organisé les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) au sein des établissements scolaires de la Commune. Le nouveau CMJ s'est réuni le 9 novembre dans la salle du conseil municipal en présence de Jean-Pierre Blazy, maire de la Ville, de Malika Caumont, adjointe au Maire à la Jeunesse, à la Population, à la Citoyenneté et aux Centres Socioculturels et d'Ilham Moustachir, adjointe au maire déléguée au Projet du Grand Paris, au développement économique, à l'emploi et à la formation.

Le conseil compte désormais 18 nouveaux membres et sept conseillers réélus. Les élus ont présenté à travers leurs professions de foi de nombreux projets pour la commune qui seront mis en place au cours des deux prochaines années.

Ainsi, l'organisation d'une exposition mettant en valeur les créations artistiques des jeunes Gonessiens, l'aménagement d'un skate park ou la réalisation d'un documentaire sur le dispositif CMJ sont à l'étude. Ces projets qui s'inscrivent dans les thématiques proposées par les différentes commissions seront autant de nouvelles initiatives destinées à impliquer les jeunes Gonessiens dans la vie communale. Le nouveau CMJ s'est mis en action dès le week-end suivant en participant activement aux commémorations du 11 novembre. Ils ont procédé au retrait de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris et à son transport pour l'ouverture de la cérémonie. Ils ont ensuite lu un texte du président de la République rendant hommage aux combattants de la Grande Guerre. Leur présence et leur action pour le Centenaire constituent leur premier engagement en tant qu'élus.









VIE LOCALE

Une patinoire gratuite jusqu'au 9 décembre

Pour la première fois la Ville installe une patinoire sur le parvis de la salle Jacques Brel. Cette patinoire, dont l'accès sera gratuit, sera ouverte tous les jours jusqu'au 9 décembre (voir ci-dessous pour les horaires). Des patins seront mis à votre disposition si vous chaussez du 26 ou plus grand.

Il vous sera demandé de porter des gants pour entrer

Renseignement: 01 34 45 19 64 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h Mercredi de 16h à 19h - Samedi de 10h à 20h Dimanche de 10h à 18h

VIE LOCALE

Marché de Noël : pour faire plaisir ou se faire plaisir

Un Marché de Noël vous accueillera le samedi 8 décembre de 14h à 20h et le dimanche 9 décembre de 10h à 18h à l'intérieur de la salle J. Brel. Ce marché regroupera près de 25 stands tenus par des associations locales qui vous proposeront des productions : bougies, centres de tables, bijoux, décorations, porte-clés, bracelets, magnets, marque-pages, sacs, jouets, livres... Durant ces deux jours, des personnages « surprises » déambuleront parmi les stands et les visiteurs. Une boîte aux lettres permettra aux enfants de déposer leur traditionnelle lettre au Père Noël. Ce dernier se rendra régulièrement à la salle Jacques Brel pour relever son courrier alors n'oubliez pas d'apporter vos appareils photos pour immortaliser la rencontre.

Les après-midis seront ponctuées par les animations proposées par les associations Lou Cabrissou, Beautifuldays Country Line Dance, Les Ballets du Val d'Oise et 6Sonne Jazz. Restauration possible sur place.



Entrée libre. Pour plus de renseignements, merci de contacter le 01 34 19 05 94.



Affaire Kabile: Monsieur Christian Cotten condamné par le Tribunal de Grande Instance de Pontoise

La Justice a donné raison à la Ville de Gonesse à travers l'Ordonnance de Référé rendue par le Tribunal de Grande Instance de Pontoise le 16 novembre 2018 dans la cadre de la procédure engagée à l'encontre de Messieurs Kabile et Cotten pour faire retirer d'internet des vidéos accusant le maire de faux et usages de faux et craquage de logiciel d'état civil dans le cadre d'un trafic d'organes human. Le Tribunal a considéré que la vidéo publiée par Monsieur COTTEN sur Facebook et YouTube porte atteinte à la présomption d'innocence de Monsieur BLAZY et est diffamatoire à l'endroit de la Ville de GONESSE (atteinte à sa considération).

Monsieur COTTEN est enjoint de retirer les passages litigieux de la vidéo, sous astreinte de 100 euros par jour passé un délai de 18 heures après la signification par huissier de justice de l'ordonnance de référé.

Par ailleurs, Monsieur COTTEN a été condamné à payer au total 5 500 euros ainsi que les frais d'huissier de justice.



VIE LOCALE

Concours des illuminations

Pour la troisième année consécutive, la Ville organise un concours d'illuminations de Noël. Ce concours comporte deux catégories destinées aux particuliers : les maisons avec jardin visible depuis la rue et les balcons ou terrasses sans jardin, fenêtres décorées visibles depuis la rue. Les premiers de chacune de ces catégories recevront 150 euros en bons d'achats, les deuxièmes recevront 100 euros en bons d'achats et les troisièmes 50 euros en bons d'achats.

Le concours comporte également une catégorie "commerces". Le gagnant recevra un pass culturel. Les deuxième et troisième gagneront des entrées à différentes représentations ou manifestations culturelles.

Pour plus d'informations, merci de contacter le 01 34 45 19 64. Pour envoyer votre candidature :

Si vous êtes un particulier, envoyez vos nom, prénom et adresse sur papier libre à :

Comité des fêtes - Hôtel de Ville, 66 rue de Paris, 95500 Gonesse.

Si vous êtes un commerçant : Mission commerce - Hôtel de Ville - 66 rue de Paris, 95500 Gonesse.

ENFANCE

Spectacle de fin d'année

La Ville vous propose d'assister à un spectacle gratuit pour enfants organisé à l'occasion des Fêtes de fin d'année à la salle Jacques Brel **le dimanche 16 décembre**. Le spectacle proposé cette année s'intitule *Alyia et le dé magique*. Il a été préparé en collobaration avec la compagnie Cyclone, des associations de la ville et des usagers des centres socioculturels qui seront également présents sur scène.

Avant de découvrir à 15h30 le spectacle, nous vous donnons rendez-vous dès 14h15 pour participer à des animations (stand de maquillage, cabane du Père Noël, échassiers, sculpture sur ballon...).



Enfin, après le spectacle, un goûter sera offert aux enfants.

Pour plus d'informations : 01 39 85 19 35.



JEUNESSE/CITOYENNETÉ

Le Service Civique Jeunes Municipal fête ses 10 ans

Voilà déjà 10 ans que la Ville s'engage dans l'insertion des Gonessiens à travers le service civique jeunes municipal (SCJM). Nous fêtons cette année l'anniversaire de ce dispositif qui a déjà permis à 27 promotions de s'impliquer dans la vie communale. Une soirée brésilienne est organisée à la salle Jacques Brel le 14 décembre à 18h30 pour marquer l'évènement. La Commune cherche à réunir le maximum de personnes ayant participé au SCJM.

Si vous avez fait partie d'une de ces promotions, n'hésitez pas à contacter le service jeunesse au 01 34 45 19 72 / 01 77 80 92 64 pour vous inscrire ou obtenir des informations sur la soirée.

DOSSIER

Taxe d'habitation : où en est-on ?



Ce mois-ci, le Gonessien fait un point sur la fiscalité afin de vous aider à y voir plus clair dans les réformes engagées par le gouvernement. La taxe d'habitation doit baisser pour 80% des ménages, mais ce chiffre doit être décortiqué, explications :

Tous les Gonessiens ont reçu au cours du mois d'octobre leur avis de taxe d'imposition. En moyenne, les ménages exonérés de 30% cette année gagneront 178 euros avec de forts écarts entre les contribuables concernés. Ils représentent 6134 ménages sur les 9536 que compte la ville. A Gonesse, les impôts n'ont augmenté qu'une fois en 12 ans à l'occasion d'une baisse de dotations décidée par le gouvernement en 2016. Depuis, le taux de taxe d'habitation est inchangé à 16,35% et permettra donc aux ménages concernés de profiter des gains permis par le dégrèvement. Mais cette réforme pose de nombreux problèmes qui peuvent impacter le quotidien des habitants.

Une perte d'autonomie supplémentaire pour les communes

Le premier problème concerne les finances de la commune. Avec cette baisse de la taxe d'habitation qui représentait 6 millions d'euros en 2018 la commune perd plus d'un million d'euros cette année. Malgré l'annonce du Président de la République du versement d'une compensation équivalente à la perte aux communes, des doutes persistent. Ce ne serait pas la première fois que l'État manque à sa parole comme l'illustre l'exonération de la taxe foncière pour les bailleurs sociaux qui aurait dû être compensée à hauteur



DOSSIER



La Taxe
d'enlèvement
des ordures
ménagères (TEOM) a
BAISSÉ EN 2016
de 9,11% à 6,94%
(-2,17 points)

Depuis le
1er janvier 2017,
le SIGIDURS EST
RESPONSABLE DE LA
COLLECTE DES DÉCHETS
et il assure aussi le
traitement des ordures
ménagères ainsi que la

gestion de la DÉCHÈTERIE DE GONESSE (rue Gay-Lussac) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE

de 980 115 euros à la commune et pour laquelle l'État n'a versé que 62 918 euros. Autre exemple, le Fonds de compensation des nuisances aériennes (FNCA) est passé de 633 384 euros en 2015 à 567 837 euros en 2017. De manière générale, ce type de suppression laisse planer la menace d'une diminution de l'autonomie financière des communes indissociable de la mise en place de politiques municipales. Cela se traduit dans d'autres communes par moins de crèches, moins d'espaces fleuris ou encore moins d'activités sportives.

Les finances publiques dans le rouge

Au niveau national cette suppression pose également problème car elle plombe le budget de l'État. Le coût global de cette mesure s'élève à 3,8 milliards d'euros cette année et devrait atteindre les 10 milliards d'euros d'ici à 2020, année de la suppression totale. Cette baisse des recettes combinée à une règle de déficit contraignante édictée par l'Union Européenne limite les marges de manœuvres budgétaires du gouvernement. La suppression de la taxe d'habitation est d'ailleurs en cours de compensation par le biais du relèvement d'autres impôts comme la Contribution Sociale Généralisée (CSG) qui a fait beaucoup de bruit chez les retraités. En définitive, il est fort probable que cette suppression soit compensée par une hausse de la fiscalité dans d'autres domaines.

Une rupture d'égalité devant l'impôt?

Le dernier problème soulevé par cette réforme est celui de l'égalité devant l'impôt. Le Conseil constitutionnel a en effet été interrogé sur le sujet. Il pourrait décider d'ici à 2021 d'étendre l'exonération de taxe aux 20% des ménages les plus riches en vertu de ce principe. Cela se traduirait par une augmentation de 8 à 10 milliards d'euros supplémentaires du montant nécessaire à la suppression de la taxe. Et cela, le gouvernement ne l'a pas prévu. Il faudra donc qu'il trouve l'argent ailleurs dans un cadre budgétaire encore plus limité. Des baisses de financement devraient alors intervenir et impacter les services publics. L'hôpital public par exemple, qui a déjà subi 1,2 milliard d'économies forcées. La fiscalité pourrait aussi s'accentuer sur d'autres aspects, à l'image de la hausse des taxes sur le carburant qui a mis les gilets jaunes dans la rue. L'exonération pour les 20% des ménages les plus aisés remettrait également en cause l'équilibre recherché par la réforme. En effet, cela représenterait un gain de 1518 euros en moyenne pour les ménages aisés alors que le gain moyen est aujourd'hui de 396 euros. Les classes moyennes ne seraient plus les gagnantes de cette réforme qui privilégierait alors une fois de plus les Français les plus riches.

2006

2018

EVOLUTION SUR 12 ANS

TAXE D'HABITATION

17,65%

16,35%

- 1,3 POINT

DOSSIER Taxe d'habitation : où en est-on ?

La fiscalité à Gonesse

Il est utile de faire un retour sur la politique fiscale de la commune. Ce sont les entreprises qui représentent la plus grosse part en matière de taxe foncière avec 58,92%. Le choix de l'équipe municipale depuis 1995 d'attirer des entreprises a ainsi permis de maintenir la fiscalité à un niveau stable tout en augmentant le budget de la commune grâce au développement économique. Ce développement s'est inscrit dans une approche équilibrée de la commune qui a vu dans le même temps les espaces verts et les parcs se développer. Grâce à cette approche, la Commune est en mesure d'offrir à ses habitants des équipements culturels et sportifs tout en maintenant un haut niveau de services publics malgré la baisse constante des

dotations. C'est dans ce contexte que l'urbanisation du Triangle de Gonesse (Métro, Europacity, quartiers d'affaires) doit permettre d'accentuer encore la participation des entreprises au budget communal. La taxe foncière que paieront les entreprises devrait rapporter plusieurs millions d'euros à la Ville, alors que notre budget est d'un peu plus de 40 millions d'euros. Cette source de revenus supplémentaires permettra d'améliorer les services publics mais aussi de réduire la fiscalité des ménages gonessiens à l'horizon 2028-2030, le temps que l'activité prenne son envol et que les recettes fiscales en profitent. L'arrivée du métro permettra également de revaloriser le patrimoine immobilier des Gonessiens.





Michel Jaurrey Adjoint au Maire délégué aux finances et commande publique.

Malgré les contraintes financières imposées par l'État, vous n'avez pas augmenté en 2018 les taux communaux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Pourquoi?

Le maire a été très clair et les habitants le savent. Notre volonté a toujours été de maitriser la pression fiscale en la maintenant au même niveau et dans la durée. La preuve, c'est gu'en 12 ans, depuis 2006, nous n'avons procédé qu'une seule fois, en 2016, à une modification limitée des taux communaux. La raison, c'est la chute de 2,7 millions d'euros en 3 ans de la dotation forfaitaire, principale dotation de l'État. Nous n'avions le choix qu'entre deux solutions : la suppression de services essentiels à la population pour compenser la perte, ce qui était impensable ou la recherche très difficile d'un équilibre toujours fragile, avec une progression fiscale bien évidemment modérée et des économies réalisées dans tous les services. Ce fut notre choix après une concertation très large avec les Gonessiens car une telle décision ne pouvait être que partagée. Une nouvelle baisse de nos recettes nous imposerait des contraintes vraiment insupportables. C'est l'inquiétude majeure et actuelle de tous les élus locaux, toutes tendances confondues.

La suppression progressive de la taxe d'habitation est engagée dès 2018 avec une baisse de 30%. Qu'en pensez-vous?

Elle ne concerne qu'une partie de la population. 85% des foyers gonessiens ne paieront plus de taxe d'habitation dans 3 ans. Bien évidemment, cette suppression satisfait les ménages concernés. Mais cela ne répond pas à la question essentielle du pouvoir d'achat et donc de la progression des salaires et des retraites après les ponctions effectuées ou à venir (sur la CSG, les carburants, le gaz, les déchets...) qui créent un malaise général. Et que dire des 15% des Gonessiens qui ne sont pas concernés par cette baisse de la taxe d'habitation ? où est l'égalité des citoyens devant l'impôt ? Une partie des classes moyennes a été oubliée par le gouvernement. Le Conseil Constitutionnel a pourtant relevé ce point et sollicité le gouvernement pour qu'il applique ce principe d'égalité.

La question de la compensation de l'État n'est-elle pas finalement la principale crainte des élus?

Quand l'État parle de compensation, tous les élus locaux sont inquiets. La compensation de l'État pour l'exonération de la taxe foncière sur les bailleurs sociaux a considérablement chuté. Gonesse a reçu 64 518 euros de compensation en 2017 alors que le montant de la taxe foncière exonérée est de 980 115 euros soit une énorme perte de recettes. La Ministre de la cohésion des territoires dans le parisien du 20 novembre déclarait : « durant les 3 premières années, l'État prend la place du contribuable » Dont acte mais que pour 3 ans. Et le coût de la suppression totale pour tous de la taxe d'habitation avoisine les 22,5 milliards d'euros. Sur la recherche de ce financement, la Ministre poursuit : « ensuite, avec la réforme de la fiscalité locale qui va s'ouvrir au printemps, nous allons réfléchir à des pistes pour compenser cette suppression ». Cette réflexion eût été préférable avant qu'après. Une nouvelle ponction sur les collectivités territoriales serait dramatique pour les citoyens car ce serait sacrifier le service public local comme c'est le cas aujourd'hui pour l'Hôpital public, y compris à Gonesse. Une nouvelle taxe ou un alourdissement de taxes existantes serait insupportable pour les citoyens. La fiscalité locale n'a pas changé depuis 1970. Il est urgent de la réformer, une vraie réforme fiscale, enfin juste, citoyenne. Voilà ce qu'attendent les élus locaux et les habitants afin de mettre fin à de profondes injustices.

ÉDUCATION

Les Temps d'Activités Périscolaires pour découvrir et apprendre

La ville de Gonesse a fait le choix de conserver des temps d'activités périscolaires à destination des élèves de la Commune. Ces TAP viennent en complément des activités réalisées habituellement dans le cadre scolaire et permettent aux enfants de la commune de découvrir des lieux et des activités. Le Gonessien vous offre un retour sur quelques-unes de ces activités.

Deux classes de CE2 ont ainsi pu visiter le château d'Ecouen dans le cadre de leur atelier d'arts plastiques « Décorer son château » durant lequel ils ont appris à réaliser des tapisseries et des pavements. Cette visite constitue une découverte des arts décoratifs des châteaux avec une mise en application concrète de l'apprentissage.

Plus de 80 élèves des écoles Malvitte, Jaurès et Théry, sont allés à la recherche des images dans le cadre de l'exposition en plein air « les enfants dans la grande guerre » auprès des commerçants de la ville et à la Médiathèque. Ils ont pu apprendre l'Histoire de façon ludique et participer activement aux célébrations du centenaire. Les élèves ayant réussi à finir le livret se sont vu remettre une place de cinéma.

L'ensemble des classes des écoles élémentaires de la commune profiteront également de la patinoire installée sur le parvis de la salle Jacques Brel pour découvrir la glisse ou se perfectionner. Ils pourront, pendant les TAP et la pause méridienne pratiquer cette activité sportive originale.





RESTAURATION SCOLAIRE

Le Portugal, un régal!

L'ouverture au monde et la découverte est également possible sur le temps du déjeuner. Le service Restauration organisait le 22 novembre une animation portugaise pour les enfants déjeunant dans l'ensemble des restaurants scolaires de la Ville. Ils ont pu profiter d'un menu, élaboré par la responsable de l'office Rolland Malvitte en partenariat avec le chef de la cuisine centrale d'Elior, comprenant une recette de riz spécialement créée pour cette journée. Les écoliers Gonessiens ont dégusté en fin de repas les célèbres et traditionnelles « Pasteis de nata ».



LES PREMIÈRES AVANCÉES DU DISPOSITIF ACTION COEUR DE VILLE

La Ville a signé le 14 novembre dernier une convention cadre avec l'État, le département, la Caisse des dépôts, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le groupe Action logement portant sur le programme Action cœur de ville qui doit venir financer des projets destinés à redynamiser le centre-ville de Gonesse.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS FINANCÉES PAR LA CONVENTION :

• 51-55 rue de Paris

Démolition partielle et réhabilitation complète de cinq logements aux étages et un commerce en rez-de-chaussée

Avril 2018 à juin 2019 - 1 627 842 euros

• 29 rue de Paris

Réhabilitation complète du commerce en rezde-chaussée et de trois logements aux étages **Mai 2018 à juin 2019 - 834 294 euros**

 Réhabilitation et restructuration des numéros impairs de la rue Général Leclerc

Décembre 2018 à octobre 2019 - 1 318 541 euros

 Réhabilitation des numéros pairs de la rue Général Leclerc (étude)

Juin 2018 à décembre 2018 - 28 200 euros

• Transformation en logements du restaurant "La Cuisine",

33 rue de l'Hôtel Dieu PHASE 1 - Acquisition

Octobre 2018 - 135 500 euros

 Réhabilitation et transformation du site 3-5 rue Chauvart

Juillet 2018 - 1 016 500 euros

Sur l'ensemble de ces projets, ce sont déjà près d'un million d'euros qui ont été versé en 2018.



RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE SUR LES USAGES DU CENTRE-VILLE

232 personnes ont d'ores et déjà répondu au questionnaire "cœur de ville" portant sur vos habitudes et préférences pour le centre-ville. Même si vous ne fréquentez pas régulièrement le centre-ville, n'hésitez pas à participer pour nous expliquer comment améliorer votre expérience et vous donner envie d'y passer.

Vous pouvez toujours répondre au questionnaire et gagner une place du spectacle de votre choix (dans la limite des places Coeur de ville disponibles) au sein de la programmation 2018-2019 de la Direction des Actions Culturelles. Le questionnaire est disponible sur la page Facebook de la Ville ainsi que sur le site internet jusqu'au 19 décembre.

nuisances aériennes



Le Terminal 4 ne se fera pas sans les Gonessiens

Le 15 novembre dernier le bus d'information sur le Terminal 4 passait à Gonesse pour sensibiliser les habitants au sujet de la construction du nouveau terminal de l'aéroport Roissy-Charles-de Gaulle. Ce projet de nouveau terminal que nous vous présentions dans le dernier Gonessien soulève de nombreuses interrogations et inquiétudes. Le bus a donc été accueilli par plusieurs habitants venu exprimer leur désir d'un projet respectueux de la commune.

Les manifestants équipés de panneaux s'étaient déplacés pour demander des engagements de la part du groupe ADP. Le Gonessien était sur place pour recueillir les témoignages:

Le terminal 4 n'est pas une mauvaise nouvelle en soi. Il apportera des emplois et des possibilités de développement économique pour le territoire. Mais si ce développement se fait aux dépends de notre santé et de notre sommeil nous n'en voulons pas. Il faut qu'au cours de la concertation qui s'ouvrira en 2019, ADP prenne en considération les remarques des habitants. Des possibilités existent pour interdire les vols de nuit et limiter l'impact sonore des mouvements aériens. Nous attendons désormais des engagements allant en ce sens ??

On peut difficilement profiter du soleil l'été sans être dérangé par des avions. J'ai entendu que ce projet allait presque doubler le nombre de mouvements par jour, ce n'est pas possible! Je comprends que l'aéroport se développe mais il faut qu'on soit associés aussi. Je sais qu'il existe des possibilités pour faire financer les travaux d'isolation sonore, il faut que ces dispositifs soient étendus et que les responsables du projet mettent la main au portefeuille pour limiter l'impact subi par l'augmentation des mouvements aériens.)

Ils nous promettent des emplois mais est-ce qu'on va vraiment en profiter? Je ne suis pas opposé sur le principe au terminal 4 mais il faut que ce soit bien encadré: des emplois réservés aux gonessiens et aux villes alentours et des garanties sur le respect du sommeil des gonessiens! J'ai vu un panneau qui expliquait qu'à l'aéroport de Francfort les avions ne volent pas la nuit. C'est une bonne idée ça, je suis sûr que c'est réalisable à Roissy)

C'est toujours les mêmes qui trinquent! Ca commence à bien faire, ils devraient essayer de vivre ici pour voir comment ça nous impacte au quotidien. 500 mouvements par jour en plus, c'est de la folie. J'espère qu'ils prévoient des contreparties à tout ça qu'on ne soit pas encore les dindons de la farce.

Laetitia

Une nouvelle ligne de bus passe par Gonesse

La ligne 27 qui passe notamment par les quartiers de la Fauconnière, des Marronniers ou encore près de l'ancien hôpital et rejoint l'aéroport de Roissy reste encore méconnue même si elle a déjà conquis des fidèles.

Découvrez la ligne 27

Depuis janvier dernier, une nouvelle ligne de bus régulière parcourt la ville. Peu de Gonessiens connaissent cette ligne 27 qui part de Villiers le Bel (sans passer par la gare) pour rejoindre l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. Les « petits bus » de la ligne 27 passent par une douzaine d'arrêts à Gonesse (voir parcours ci-dessous). Cette ligne reprend le parcours de l'ancienne ligne Filéo qui ne fonctionnait que sur réservation. La circulation des bus démarre un peu avant 7h et se termine autour de 21h. Ensuite, le système Filéo prend le relais.



Pour permettre aux usagers qui souhaitent rejoindre la plateforme de l'aéroport de Roissy à des horaires de nuit, un service de transport sur réservation existe. Deux lignes qui passent par Gonesse bénéficient du système Filéo: la ligne 27 et la ligne 95.02. Aux heures où le service de ces deux lignes est terminé (entre 21h20 et 6h40 sur la ligne 27 et entre 4h20 et 22h20 pour la ligne 95.02), vous pouvez réserver un bus qui passera vous chercher à l'un des arrêts de la ligne



régulière. Le service Filéo sert donc de relais à ces deux lignes. Attention : ce service est réservé aux personnes qui souhaitent faire le trajet pour rejoindre l'aéroport ou pour en partir. Il faut donc que votre point de départ ou votre point d'arrivée soit situé sur la plateforme aéroportuaire pour pouvoir réserver un bus Filéo.

Pour réserver : Le standard Filéo est joignable 24h/24 et 7j/7 au 01 74 37 24 77 (appel non surtaxé), en ligne à l'adresse www.fileo.com ou via l'application filéo.

Bus

27

VILLIERS-LE-BEL - ZONE AÉROPORTUAIRE CDG

Horaires valables du 1er janvier 2018 au 26 août 2018



ASSOCIATION

Chante Noël avec l'AOMG

Le samedi 8 décembre de 15h à 21h l'Amicale Outre-Mer de Gonesse vous propose d'assister à une après-midi de chants reprenant les meilleurs cantiques de noël accompagnés du groupe RMT pour la musique. Cette journée de fête se déroulera au centre socioculturel Louis Aragon. L'entrée sera libre et ouverte à tous. Un buffet sera mis en libre accès pour vous permettre de vous restaurer et de découvrir ou redécouvrir les saveurs antillaises.

Pour plus de renseignements, merci de contacter l'assocation au 06 38 67 62 67 ou au 06 84 01 61 42

ASSOCIATION

Chanter à tue-tête pour la tradition

Dimanche 23 décembre à partir de 12h l'association Gonesse métissage vous propose d'assister à une soirée de chants reprenant les meilleurs cantiques de noël. Avec la participation de plusieurs groupes et d'un DJ pour l'ambiance. Cette journée animée se déroulera au centre socioculturel Louis Aragon. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous. Vous pourrez également y trouver de quoi vous restaurer ainsi que des surprises pour les plus petits.

Pour plus de renseignements, merci de contacter l'assocation au 07 83 66 03 74 ou au 06 56 80 62 39

EMPLOI

StandardAero recrute!

La compagnie StandardAero cherche à recruter 20 techniciens aéronautiques. StandardAero est une filiale d'une entreprise américaine spécialisée dans la maintenance aéronautique qui regroupe plus de 6 000 employés à travers le monde et qui réalise un chiffre d'affaire de 3 milliards de dollars.

Si vous êtes intéressés par des postes de techniciens aéronautiques vous pouvez adresser votre CV à recrutement@standardAero.com



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

10 août: LECOQ Lilo 16 août: BOUKACEM Anaïs 7 septembre : CHEVALIER Linoa 28 septembre : VIL Pigkla 1 octobre : DINZEYI N'TALU Ewen 6 octobre: STIENNE Jade 7 octobre: DELEN Kadir

8 octobre: DA SILVA SANCHES Zoane 9 octobre: MUNDELE-NSINGI Kenath 10 octobre : DIAWARA Djybril 12 octobre : GARROUT Mai-Lan 15 octobre: AYDEMIR Gabriel 16 octobre: BANCO Yohenn 16 octobre: THIAM Eugénie 17 octobre: MATHURIN Manoä 19 octobre: FIDAN Mathias

DÉCÈS

1 septembre : DAD Ahsan 4 septembre : NIABIA Yves 12 septembre: THOMAZO

24 octobre: YALCIN Emir

26 octobre: MALIK Hareem

née HAVART Madeleine

14 septembre : PENTON née GOBERT Laurette

15 septembre : FRIAA Nadia 21 septembre: CANTINOL Raphaël 27 septembre: TRIBUT Jean 27 septembre : POLIXENE Antoinette 25 septembre : TAING Alix

30 septembre : ABCHAR Abdelmajid **2 octobre** : EBREUIL née SOHAM Emilienne

3 octobre: CAMPAIN Robert 6 octobre: MARGERIE Francis

8 octobre : BEAUMEL née TROMEUR Marie-Louise 9 octobre: EMMIYAN Jean

11 octobre: MERZOUK Louisa 14 octobre: HADJEDJ Jean-Claude 14 octobre: BALDÉ Cadidjatu 15 octobre : GRASSART née COMTE Gisèle 19 octobre: EMLEK née FILIZ Tirizo 24 octobre: BARCHICHE Achour

26 octobre: VILLALBA IRURETAGOYENA Laurent 26 octobre : CLÉMENT née GRILLOT Georgette



Francis Lesprit est décédé le 28 octobre dernier

Récemment nommé principal du collège Jean-Moulin à Arnouville. Francis Lesprit est décédé des suites d'une longue maladie. Il a été principal adjoint au collège Philippe-Auguste pendant sept ans à Gonesse et avait en outre reçu le titre de chevalier des palmes académiques.

Auguste Poirot est décédé 31 octobre

Membre de la Commission de révision des listes électorale depuis 1995, ses obsèques du 7 novembre furent notamment l'occasion de saluer son engagement dans l'armée de la France Libre après s'être évadé d'un camp allemand.

infos pratiques



ENVIRONNEMENT

Mon beau sapin... Que deviendras-tu après les Fêtes de fin d'année?

Comme chaque année de nombreux Gonessiens vont fêter Noël en décorant leur salon d'un sapin. A la suite des fêtes, la Ville retrouve souvent des sapins jetés sur la voirie ou dans des dépôts sauvages. Ces comportements sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros et viennent encombrer les trottoirs et les rues de la commune.

Il existe des lieux de collecte désignés et gratuits pour jeter vos sapins. Vous pouvez vous rendre à la déchèterie située au 17 rue Gay Lussac à Gonesse où votre sapin naturel sera transformé et réutilisé en compost. Pour les sapins en plastique, vous pouvez les conserver plusieurs années ou les jeter dans un bac à plastique une fois l'objet endommagé. Jeter ces ordures dans le lieu approprié constitue une démarche citoyenne et participe à maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets pour les fêtes

En raison des fêtes, les administrés collectés le mardi matin en ordures ménagères sont priés de ne pas sortir leurs bacs roulants sur la voie publique le 24 décembre et le 31 décembre au soir. En effet, pour des raisons de sécurité publique, et afin d'éviter tout acte de vandalisme durant les nuits de noël et du jour de l'an, il est demandé à chacun de présenter les contenants le jour même de la collecte, à savoir le mardi, avant 10h. Le prestataire interviendra sur le territoire à partir de 10h.





SANTÉ

Ma commune ma santé : la solution santé mutualisée!

Pour bien choisir votre mutuelle la Commune vous accompagne dans vos démarches. Vous pourrez obtenir des conseils dans votre analyse des contrats, les calculs et comparatifs ainsi que sur les modalités de résiliation. La prochaine permanence du référent local aura lieu le vendredi 14 décembre 2018 au centre socioculturel Louis Aragon de 13h à 16h30.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations, vous pouvez contacter le numéro dédié au 05 64 10 00 48.



Groupe socialiste et apparentés

L'action de la Ville contre le logement

L'effondrement d'immeubles à Marseille en début du mois de novembre, a interpelé les Français sur les moyens d'action d'une municipalité contre la vétusté de bâtiments. Depuis de nombreuses années la municipalité de Gonesse mène une lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, notamment en centre ancien particulièrement concerné par le vieillissement du bâti. La Ville a donc initié depuis plus de vingt ans une politique volontariste en développant plusieurs outils d'intervention pour stopper et enrayer ce cycle de dégradation :

- Une politique d'acquisition foncière orientée vers les propriétés délabrées : acquisitions par négociation ou par préemption afin d'éviter que des propriétaires intéressés uniquement par le rendement locatif prennent possession d'immeubles qu'ils n'entretiendront pas. L'an dernier aux Marronniers, rue Gabriel Péri, un pavillon qui avait été divisé en dix logements a été racheté et a été démoli.
- Cette politique d'acquisitions est soutenue par un portage financier, dans le cadre d'une convention foncière avec l'établissement public foncier d'Ile de France, renouvelée et étendue à cinq nouveaux secteurs cette
- Une politique de renouvellement urbain par la création de la ZAC (Zone d'aménagement concertée) multi sites et de la ZAC du Centre ancien qui ont permis la construction de nouveaux appartements et d'équipements publics en centre-ville et à St Blin, à la place de logements insalubres.
- Depuis 2011, la Ville a mis en place en centre ancien une opération communale d'amélioration de l'habitat afin d'accompagner financièrement les propriétaires à renover leur façade, ce qui permet de réhabiliter des immeubles.
- En liaison avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, une nouvelle OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) a été lancée l'année dernière vers des copropriétés dégradées et en grande difficulté, dans le centre ancien. Sur le quartier des Marronniers, a été mis en place un programme d'intérêt général, dont l'objectif est de lutter contre la précarité énergétique en favorisant l'isolation par l'extérieur permettant aussi la rénovation des
- La mise en place depuis le 1er février de cette année, du permis de louer, qui conditionne la conclusion d'un bail locatif à l'autorisation préalable de la Ville. Ce dispositif s'applique pour tous les logements privés. Après une visite des services de la Ville, la location d'un logement peut être refusée si celui-ci porte atteinte à la sécurité des occupants ou à la salubrité publique.
- Enfin quand des désordres importants touchent un immeuble, le Maire saisit le Tribunal dans le cadre d'une procédure de péril. Un expert est alors désigné et émet un avis sur les mesures conservatoires à mettre

Ainsi une politique de prévention est possible lorsque la volonté politique existe.

Les élus du Groupe vous souhaitent de très agréables fêtes de fin d'année

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

Santé publique : beaucoup d'inquiétudes Le centre hospitalier de Gonesse qui vient d'être inauguré par la Ministre de la santé ne répond plus aux besoins de la population. La diminution du nombre de lits conjuguée avec un manque criant de personnel, a pour conséquence de rendre les conditions de travail plus difficiles pour les agents hospitaliers et des conditions d'accueil dégradées pour les malades.

Aux urgences les patients peuvent attendre jusqu'à 10 heures avant d'être pris en charge. Les personnels des services de neurologie, de stérilisation, notamment sont en grandes difficultés au regard de la charge de travail et du manque d'effectifs. Certaines interventions chirurgicales sont annulées fautes de lits disponibles, des malades sont dirigés vers des cliniques privées...

Le GHT (groupement d'hôpitaux de territoire) a servi à opérer des coupes radicales dans les budgets et a aggravé les choses en termes de polyvalence des personnels sur les deux sites avec des conséquences importantes sur l'organisation du travail, le parcours de soins et la prise en charge des patients.

C'est ainsi que le budget de cet établissement neuf se voit réduit de 10 % avec la contrainte d'économiser 18 millions d'euros en 5 ans.

Les agents hospitaliers sont inquiets à juste titre. Le collectif de défense des établissements publics de santé sur l'Est du Val d'Oise dans lequel nous prenons toute notre place agit pour défendre un accès aux soins et de grande qualité pour tous. Nous vous invitons à le rejoindre. La santé doit rester un service public. Cela signifie qu'il ne doit pas être gouverné pour le profit et des intérêts financiers. Les mots « clients » et « rentabilité » ne doivent pas lui être imposés. La santé, la protection sociale, la perte d'autonomie, la prévention, la santé au travail, le handicap sont autant de sujets qui préoccupent la majorité des citoyens. L'hôpital est en danger. Les choix politiques effectués par les gouvernements passés et présents mettent à mal gravement notre système de santé. Pourtant une politique de gauche déployant un projet de santé démocratique est possible. 200 milliards d'euros : c'est le montant cumulé des aides publiques attribuées chaque année aux entreprises par l'Etat sans contrôle, ni contrepartie.

Alain Pigot

Agir pour Gonesse

Commémoration du Centenaire de l'Armistice

A la Onzième heure du Onzième jour du Onzième mois, le 11 novembre 1918 à 11 heures des milliers de clairons sonnent le cessez-lefeu de la Première Guerre Mondiale

Afin de bien saisir l'ampleur de ce massacre qui dura quatre ans il y a eu 1 Milliard d'obus tirés dont ¼ n'ont pas explosés, 18,6 Millions de morts, 300 000 soldats défigurés ou mutilés. 986 000 orphelins qui a obligé la nation à créer le statut de « Pupille de la nation ».

La fin d'un conflit sans précédent qui a totalement dévasté une partie de l'Europe. Ce Centenaire ne doit pas être fêté dans l'indifférence. Chaque Français doit se mobiliser pour les Valeurs de La République afin que l'Histoire ne se répète jamais

Création de la liaison Roissy-Picardie (Projet de 2007 en accord avec l'Etat et la Région)

Nous avons refusé de voter La motion présentée par la majorité contre la création de cette liaison qui a pour but d'empêcher les Picards d'accéder rapidement à l'aéroport de

Cependant nous tenons à rappeler à Mr Le Maire que nous nous sommes mobilisés pour le barreau de Gonesse qui devait raccorder le RER D au RER B afin de créer une liaison ferrée dans le nord de L' IDF. Ceci permettait de relier les zones d'habitation de l'est du Val D'Oise aux zones d'emplois implantés à proximité du parc des expositions de Parinor 2 et de l'Aéroport de Roissy CDG. Dans cette étude un deuxième choix était possible à savoir un raccordement de la ligne picarde au niveau de FOSSES, solution qui semble avoir été retenue. Le Monarque ayant fait le choix de soutenir l'implantation d'EuropaCity au détriment du barreau de Gonesse en acceptant son remplacement par la création du BHNS (cout 55 Millions d'euros) et d'une gare excentrée plus favorable au 93.

Pourquoi faire payer aux Picards cette erreur? Nous serons toujours là pour défendre les intérêts des Gonessiens Qui Finance le Journal Du Parlement ?

Toutes les Gonessiennes et Gonessiens ont reçu dans leur boite aux lettres « Le Journal du Parlement » un luxueux livre avec photos couleurs de 76 pages imprimé au minimum à 20 000 exemplaires. Ce Journal fait la propagande de la Majorité Municipale Sortante tout en faisant l'apogée d' Europacity. On note l'exclusion totale des élus de l'opposition et l'absence de prise de parole de notre Député Zivka Park.

Nous nous interrogeons, le Journal du Parlement n'a de journal que le nom. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un publi-rédactionnel rédigé à la gloire de ceux qui le finance !!!!!!

Toute l'Equipe d'Agir pour Gonesse vous souhaite de Joyeuses Fêtes

Que la Joie et le Bonheur se propagent dans toutes vos maisons.

Claude Tibi

Le SIEL de Gonesse

Emploi et nuisance aériennes... : la municipalité socialiste navigue toujours à vue Jean-Pierre Blazy s'est fixé un seul horizon en matière de développement économique de notre ville : EuropaCity. L'actualité récente confirme pourtant le peu de crédit qu'il nous faut accorder à ce projet de centre commercial pharaonique, bien peu créateur d'emplois durables : l'éventail insuffisant des professions ciblées, la destruction mécanique de nombreux commerces de proximité et la multiplication inévitable des emplois précaires seront au rendez-vous si cette opération qui défigurera à coup sûr le visage de Gonesse, devait par malheur se réaliser. La municipalité socialiste a abandonné en

réalité toute ambition économique pour Gonesse. Atouts autoroutiers de notre commune, présence attractive de Roissy-CDG et du Bourget, proximité géographique de Paris... : que de potentiel économique laissé en jachère ! En son temps, Jean-Louis Borloo avait réussi à relever économiquement Valenciennes, alors sinistrée, en allant chercher personnellement, au Japon, des usines Toyota pour les implanter sur le territoire de sa commune. Pourquoi ne pas créer à Gonesse un pôle d'industries aéronautiques, comme je le propose depuis bien des années ? En ce domaine, le volontarisme politique paie toujours...

Le trafic aérien se développe plus que jamais et avec lui sa cohorte de nuisances sanitaires et sonores. Alors que notre ville ne tire aucun avantage significatif de la proximité de la plate-forme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle, le maire de Gonesse paraît impuissant à faire échec à ces nuisances considérables qui font fuir de nombreuses familles de Gonesse : sur les questions du développement à venir du trafic aérien, de l'extension probable de Roissy CDG et des contreparties que l'Etat se doit d'accorder aux communes riveraines, nous sommes dans le brouillard le plus épais ! Le mandat de l'ex-député PS de Jean-Pierre Blazy, solidaire à l'époque du gouvernement socialiste de François Hollande, aurait dû pourtant lui ouvrir bien des portes à Paris pour défendre le bien-être et le cadre de vie des Gonessiens. Rien! Aucune avancée depuis lors sur ce terrain alors que, de son côté, le député macroniste actuel de notre circonscription brille particulièrement par son absence .

Toujours plus dépendante des dotations publiques, désertée par les créateurs d'entreprises, notre ville se paupérise chaque jour et aucune réalisation d'envergure n'est en vue, malgré l'activisme apparent de l'exécutif municipal, pour entretenir quelque espoir quant à l'avenir de notre jeunesse. Les Gonessiens s'impatientent...

Karim Ouchikh

Elu non inscrit

Communication municipale : près de 20 000 € de publicité électorale ... avec l'argent du contribuable. Une luxueuse brochure intitulée « Journal du Parlement » a atterri dans nos boîtes aux lettres. Aucun lien avec l'Assemblée nationale ou le Sénat puisque ni députés ni sénateurs ne s'expriment dans ce document, pas plus que les autres élus du territoire conseillers régionaux ou départementaux. C'est en fait une publicité sur l'action du maire à 18 mois des prochaines municipales. Qui a payé ? Les annonceurs, la commune, le maire sur ses deniers personnels ? Le Parisien du 10 novembre nous apporte la réponse en indiquant que l'opération a coûté près de 20 000 € au budget communal. Cet argent aurait pu être dépensé de manière plus utile aux Gonessiens : pour nos jeunes dans les écoles ou centres de loisirs, ou dans l'équipement de la commune, ou encore pour les associations culturelles ou sportives. D'autant que ce « Journal du Parlement » donne peu d'informations chiffrées et précises sur Gonesse. Pour cela, j'invite les lecteurs à se reporter au rapport d'activité de la commune, très bien fait, qui est présenté chaque année au Conseil municipal.

Handicap : il faut en faire une priorité communale. Le 3 décembre a lieu la journée internationale des personnes handicapées. 2,7 millions de personnes sont reconnues officiellement handicapées par les MDPH mais il y a en réalité plus de 10 millions de personnes porteuses de handicaps, qui peuvent être très variés : handicap moteur, sonore, visuel, mental ... en réalité, avec l'allongement de la durée de la vie et avec les accidents de la vie, chacun d'entre nous peut être concerné à un moment de son existence. L'accompagnement des enfants porteurs de handicaps physiques ou psychiques dans les écoles devrait ainsi être renforcé et le député François Ruffin a justement exprimé sa colère devant le statut précaire des AVS et des AESH en octobre dernier. Les communes devraient aussi agir davantage : mise en accessibilité des trottoirs, des passages piétons, des bâtiments communaux, mise en place sur les feux rouges de dispositifs sonores pour permettre aux déficients visuels de traverser. A Gonesse, des efforts doivent être faits et j'espère que la journée du 3 décembre permettra d'en prendre conscience.

Prix de l'essence, taxes, pouvoir d'achat les automobilistes Gonessiens en colère ! Certes, il faut lutter contre la pollution mais la méthode suivie est désastreuse. Et avant d'interdire ou de taxer, il faut d'abord avoir des alternatives : des parking-relais, RER D, circuits des bus à revoir.

Pour participer aux travaux de l'association « Un nouveau souffle pour Gonesse », que je préside, contactez-nous au 06.80.71.81.05 ou par mail : pourgonesse@gmail.com. Les prochains ateliers sont consacrée aux thèmes développement économique et emploi », « développement durable » et « sécurité » (au local : 14 rue de l'Hôtel-Dieu).

Joyeux Noël et belles fêtes de fin d'année à

Cédric Sabouret

Elu écologiste

Après la marche pour le climat : 5 actions concrètes pour poursuivre la mobilisation ! Nous étions plus de 130 000 citoyens réunis en France pour la Marche pour le Climat et la protection de la biodiversité. Après le rassemblement, la ferveur, la formidable énergie de tous ces citoyens engagés et la ferveur retombée, nous nous demandons comment poursuivre cette mobilisation ? Ça tombe bien, nous avons des actions concrètes à vous suggérer.

Action n°1 : Adopter les gestes qui font la différence au quotidien

Si tous les citoyens s'engageaient à changer leurs pratiques, l'impact serait énorme. En adoptant une alimentation bio et locale, c'est le modèle agricole que nous pouvons faire évoluer. En rejoignant un fournisseur d'énergies vertes, en isolant nos logements ou en réduisant notre consommation d'énergie, c'est le climat que nous pouvons protéger. En plaçant notre argent autrement, c'est une économie qui bannit les énergies fossiles que nous pouvons impulser.

Il y a 5 actions du quotidien particulièrement impactantes pour impulser un changement de modèle :

Manger moins de viande.

Privilégier les produits bios et locaux.

Acheter de l'électricité verte.

Placer son argent dans une banque éthique. Privilégier le vélo ou les transports en commun pour les trajets du quotidien.

Action n°2 : Devenir bénévole pour sauvegarder la nature

Des acteurs de la nature recherchent des bénévoles pour les aider à agir sur le terrain. Chacun peut donner le temps qu'il a et surtout choisir l'action qu'il souhaite faire. Ramassage des déchets, chantier de réhabilitation d'un écosystème, aide en centre de soin pour la faune sauvage,.

Action n°3: Aider les scientifiques à recenser les espèces animales et végétales en danger La biodiversité est en danger. Les scientifiques nous alertent régulièrement mais ils n'ont pas les moyens de tout suivre. Les citoyens sont mis à contribution avec les "sciences participatives". Grâce à des protocoles très simples, les citoyens observent, prennent des photos, renseignent des formulaires en ligne... Cette aide indispensable permet aux scientifiques de mesurer l'érosion de la biodiversité.

Action n°4 : Faire entendre votre voix en signant des pétitions contre le glyphosate et pour aider les cantines à mieux nourrir nos

Régulièrement, les associations de défense de l'environnement vous sollicitent pour signer une pétition. Cette participation est fondamentale car en signant vous dites haut et fort ce que vous souhaitez et voir les idées émergentes se développer. Plus vous êtes nombreux à signer ces pétitions, plus les associations sont écoutées lorsque qu'elles vous représentent auprès du gouvernement. Ce soutien nous est tout simplement essentiel.

à une pétition Suite demandant l'interdiction des pesticides tueurs d'abeilles signée par plus de 700 000 personnes, le gouvernement a agi pour les interdire à partir le 1er septembre 2018.

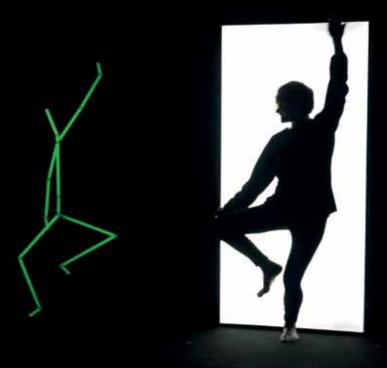
ll est temps d'agir notre environnement est menacé.

Mohamed Ouerfelli



VENDREDI 14 DÉCEMBRE * 19H AUDITORIUM DE COULANGES

Tout public à partir de 8 ans Tarifs : 3€ / 5€ / 8€



Les faits : naissance du théâtre d'objet, théâtre noir en cabaret. Indices : objets, images fixes, images animées de celui qu'on surnomme l'« Einstein de la marionnette ».

Le spectacle vivant est par définition éphémère ; on en conserve des traces... Mais qu'en est-il de l'âme qui animait ces œuvres?

Cette enquête est aussi un puzzle, dont les pièces manquantes naissent dans notre imaginaire...

Rencontre avec l'artiste à l'issue du spectacle.

WWW.VILLE-GONESSE.FR



SORTIR

à gonesse

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ



LA NUIT THÉÂTRE SANS TOIT

Aux premiers temps du monde, Primo n'arrive pas à dormir, terrifié par la Bête-terrible qui menace de le dévorer. Il rencontre Secundo et ils passent un accord : ils veilleront, chacun leur tour, sur le sommeil de l'autre. Mais comment se faire confiance quand la Bête-terrible rôde?

Participez à un atelier parents-enfants à l'issue du spectacle, avec Clotilde Payen. Inscription: jchene@mairie-gonesse.fr - 0134459764 - **Public: 3-6 ans - Durée:** 40mn Tarif unique: 3€ - Renseignement-Réservation: 01 34 45 97 60 - theatresanstoit.fr

CONFÉRENCE UIA

VENDREDI

14H30



COMMENT L'INTENTION ET L'ATTENTION MODIFIENT LE CERVEAU ? CATHERINE VERNEY

Chercheuse à l'INSERM

UIA-Université Inter-âges - Tarif : 5€, 6€50 sur inscription obligatoire à la Maison Intergénérationnelle - 01 30 11 55 20



LES FILLES DU SOLEIL

Drame de Eva Husson – Avec Golshifteh Farahani, Emmanuelle Bercot, Zübeyde Bulut – France – 2018 – 1h51 – VO

FESTIVAL DE CANNES (See

Au Kurdistan, Bahar, commandante du bataillon Les Filles du Soleil, se prépare à libérer sa ville des mains des extrémistes, avec l'espoir de retrouver son fils. Une journaliste française, Mathilde, vient couvrir l'offensive et témoigner de l'histoire de ces guerrières d'exception. Depuis que leur vie a basculé, toutes se battent

En partenariat avec la Maison Culturelle des Alévis 95 et le Centre Démocratique du Kurdistan. Séance précédée d'un pot d'accueil convivial à partir de 20h et suivie d'un **débat. Tarif unique** : 3€ cinema.publics@mairie-gonesse.fr

pour la même cause : la femme, la vie, la liberté.



ATELIERS MONTESSORI

EMILIE DRUAIS. ASSOCIATION BUZYBUL

Des ateliers où vos enfants pourront explorer leur potentiel : marche, langage, raisonnement, motricité fine, manipulation, expérimentation.

Gratuit sur réservation au 01 34 45 97 30



ADAMA

Film d'animation de Simon Rouby – Avec A.Diabate Abdoulaye, P.N'Zonzi, O.Puccino - 2015 - 1h22 - VF

Séance spéciale Jeune public sur la Grande Guerre, à l'occasion du centenaire de 1918.

Adama, 12 ans, vit dans un village isolé d'Afrique. Au-delà des falaises, s'étend le Monde des Souffles. Là où règnent les Nassaras. Une nuit, Samba, son frère, disparaît. Adama part à sa recherche. Il entame une quête qui va le mener jusqu'aux lignes de front de la première guerre mondiale. Nous sommes en 1916.

Public à partir de 8 ans **-Tarif unique** : 3€ cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr



RÉCRÉATIONS

Documentaire de Claire Simon – 1992 – 54 min – VF

Que se passe-t-il exactement dans les cours de récréation des écoles maternelles ou se retrouvent des enfants de trois à six ans ? «Pour nous, les adultes, la récréation c'est du vacarme, un vacarme joyeux. De loin. Mais si l'on s'approche et qu'on regarde les enfants jouer d'un peu plus près on se souvient très vaguement qu'on était l'esclave d'untel, le bourreau d'un autre. Oh mais c'était pour rire. C'est fini maintenant... Vraiment fini ? Pas sûr!» Ils ne sont pas si anodins, les jeux d'enfants dans les cours de récréation.

3° session du cycle dédié aux parents et professionnels de l'éducation, autour de documentaires abordant les questions de pédagogie. Séance suivie d'une discussion avec un spécialiste. Tarif unique : 3€

cinema.publics@mairie-gonesse.fr



LOTO DE FIN D'ANNÉE

Un rendez-vous pour partager un moment convivial.

Tout public - Animation gratuite

Participation au goûter 5€ sur inscription

Renseignement-Réservation : 01 30 11 55 20



YÉTI & COMPAGNIE

Film d'animation de Karey Kirkpatrick, Jason A. Reisig – Avec Julien Doré, Amel Bent, Oxmo Puccino - Etats-Unis - 2018 - 1h37 - VF

Vivant dans un petit village reculé, un jeune et intrépide yéti découvre une créature étrange qui, pensait-il jusque-là, n'existait que dans les contes : un humain ! Si c'est pour lui l'occasion de connaître la célébrité - et de conquérir la fille de ses rêves -, cette nouvelle sème le trouble dans la communauté yéti. Car qui sait les surprises que leur réserve encore le vaste monde?.

À l'issue de la séance, un goûter pour petits et grands sera à dévorer dans la convivialité!

Public à partir de 4 ans - cinema.publics@mairie-gonesse.fr

LE POISON

Drame de Billy Wilder - Avec Ray Milland, Jane Wyman, Phillip Terry Etats-Unis - 1945 - 1h40 - VO

Birnam devait partir en week-end avec son frère Nick et auparavant assister à un spectacle à l'opéra avec sa fiancée, Helen, qu'il a rencontrée il y a trois ans. Mais une implacable maîtresse l'empêche de réaliser ces deux agréables projets. Plus tentante et cruelle que la plus belle des femmes, elle l'oblige à voler et à traîner de bar en bar. Son nom : alcool. Heureusement l'amour d'Helen le retiendra au bord du gouffre.

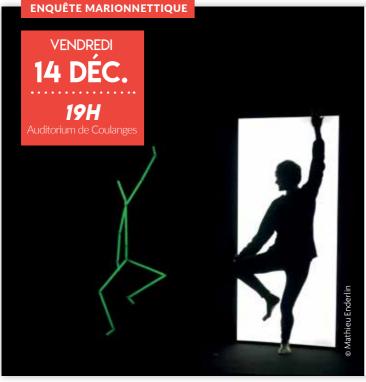
En partenariat avec le CCAS dans le cadre de l'Université Inter-âges, conférence PLAISIR ET ADDICTION, UN COUPLE INFERNAL par Catherine

Verney, chercheuse à l'INSERM, à 14h, suivie du film à 16h.

Conférence : 5€, 6€50 sur inscription obligatoire à la Maison

Intergénérationnelle 01 30 11 55 20 / Film: 3€





TRACE-S

MATHIEU ENDERLIN

Les faits : naissance du théâtre d'objet, théâtre noir en cabaret.

Indices : objets, images fixes, images animées de celui qu'on surnomme l'« Einstein de la marionnette ».

Le spectacle vivant est par définition éphémère ; on en conserve des traces... Mais qu'en est-il de l'âme qui animait ces œuvres?

Cette enquête est aussi un puzzle, dont les pièces manquantes naissent dans notre imaginaire...

Rencontre avec l'artiste à l'issue du spectacle. Tout public à partir de 8 ans - Durée : 1h

Entrées : 8€, 5€, 3€

Renseignement - Réservation: 01 34 45 97 60



RESTITUTIONS DES ATELIERS DU PÔLE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES (MAAG)

Guitare, piano, batterie, beatmaking, groupes en accompagnement, les B.G.B., Crunch & Scream

Entrée libre - Renseignement - Réservation : 01 34 45 97 60



CHARLOT SOLDAT

Comédie burlesque de Charlie Chaplin - Avec Charlie Chaplin, Syd Chaplin, Jack Wilson - Etats-Unis - 1918 - 40 mn - VF

A l'occasion du centenaire de 1918, et dans le cadre de l'exposition Les enfants dans la Grande Guerre à Gonesse, le cinéma Jacques Prévert et le Centre de Ressources en Histoire de l'Éducation s'associent aux commerçants de la ville pour vous proposer une séance spéciale Jeune public sur la Grande Guerre.

La Première Guerre mondiale fait rage. Charlot, envoyé dans un camp d'entraînement de l'armée américaine, se distingue par son exceptionnelle maladresse. Après cette « formation », il est envoyé dans les tranchées, sur le front franco-allemand, où il plonge dans l'absurde avant de se réfugier dans le rêve.

Public à partir de 5 ans **- Tarif unique** : $3 \in$ cinema.publics@mairie-gonesse.fr





ATELIERS NUMÉRIQUES

Viens faire découvrir à tes parents, oncles, tantes et grands-parents, une sélection de jeux vidéo sur la console Nintendo Switch. Pour jouer, il faudra miser sur la collaboration entre petits et grands!

Public : Ados-Adultes - **Durée :** 2h **Entrée libre** sur réservation : 01 34 45 97 30

Durant les vacances scolaires, aux horaires d'ouverture de la médiathèque, les bibliothécaires jeunesse t'invitent à profiter de leur espace dédié aux jeux vidéo! Alors rejoins-nous pour un vrai moment de détente...



GRAINES DE CRITIQUE

Parce que l'avis de nos jeunes lecteurs compte, tu es invité à venir partager tes expériences de lecture, de cinéma, de musique, et pourquoi pas influencer les décisions d'achat des bibliothécaires

Public 12-18 ans

Entrée libre sur réservation : 01 34 45 97 30



CONTE D'HIVER

 $P\Delta R$

MURIEL BLOCH. CONTEUSE ET JOAO MOTA, MUSICIEN

Conteuse et voyageuse, Muriel Bloch s'invite un après-midi à Gonesse pour vous raconter des histoires venant tout droit des pays de l'hiver.

Grands enfants, venez braver la neige de Noël pour le plaisir des plus petites oreilles.

Tout public à partir de 3 ans

Durée: 45 mn

Entrée libre sur réservation : 01 34 45 97 30

murielbloch.com



CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois le conseil municipal se réunit pour définir les orientations politiques et régler, par délibérations, les affaires de la commune. Ces séances étant publiques, tous les Gonessiens sont invités à y assister.



REPAS DE NOËL

Le traditionnel repas de Noël sera suivi d'une animation dansante. Venez danser et fêter dans la joie cette fin d'année.

Repas réservé aux retraités

Tarif: 25€, sur inscription.

Renseignement-Réservation: 01 30 11 55 20



KEATON EN QUATRE 4 COURTS MÉTRAGES DE BUSTER KEATON



Venez découvrir l'univers fantasque et burlesque de Buster Keaton à l'occasion de notre traditionnel Ciné-Concert de Noël!

Les élèves et artistes enseignants de l'Ecole Municipale de Musique, Danse, Théâtre et Arts Plastiques accompagnent les courts-métrages muets de l'hilarant Buster Keaton. Répertoire, improvisation à l'image, créations sont jouées en live et vous font vivre le cinéma d'une manière différente et chaleureuse.

Séance précédée d'un pot d'accueil à partir de 20h - Tout public - Entrée libre

Réservation fortement recommandée : cinema.publics@mairie-gonesse.fr



LA CATALOGNE

PAR EMMANUEL GARCIA

Les plus vieilles nations d'Europe sont menacées d'éclatement par les velléités d'indépendance de certaines de leurs provinces. Nous nous interrogerons aujourd'hui sur la Catalogne, son histoire et sa culture.

Tarif : 5€, 6€50 sur inscription obligatoire à la Maison Intergénérationnelle - 01 30 11 55 20



FOLLES SAISONS

DE J-FR. CHABAS - THÉÂTRE DE LA VALLÉE

Depuis toujours, c'est entendu ainsi : les saisons se poursuivent dans un ordre donné, le même exactement, printemps, été, automne, hiver... Mais personne n'a jamais imaginé qu'il pourrait en être autrement.

Folles Saisons est une fable écologique, qui, d'une manière très poétique et légère, fait écho à un problème important de notre temps, le dérèglement climatique.

1ère partie avec les élèves de l'école maternelle La Madeleine à 10h - Tout public - Tarif unique : 3€ Renseignements - Réservation: 01 34 45 97 60





ARTHUR ET LA MAGIE DE NOËL

Film d'animation de Takeshi Yashiro, Petr Vodicka - Japon, République Tchèque - 2018 - 38 mn - VF

Il n'y a bien que les adultes pour penser que les bonshommes de neige restent dans le jardin en attendant sagement de fondre! Dès que les grands ont le dos tourné, la magie de Noël opère et tout le monde part à l'aventure! Avec ces deux courts métrages, les enfants pourront découvrir des histoires de Noël originales.

Un après-midi festif! À la suite de la séance, petits et grands peuvent participer ensemble à un atelier créatif!

Tout public - Tarif unique: 2€50

cinema.publics@mairie-gonesse.fr



LE GRINCH

Film d'animation de Yarrow Cheney, Scott Mosier - Avec Laurent Lafitte, Lior Chabbat, Nicolas Marié - Etats-Unis - 2018 - 1/126 - VF - 3D

Chaque année à Noël, les Chous viennent perturber la tranquillité solitaire du Grinch avec des célébrations toujours plus grandioses, brillantes et bruyantes. Quand les Chous déclarent qu'ils vont célébrer Noël trois fois plus fort cette année, le Grinch réalise qu'il n'a plus qu'une solution pour retrouver la paix et la tranquillité: il doit voler Noël.

Assistez à une lecture pleine de mauvais esprit des aventures du Grinch avant la séance!

Public à partir de 5 ans - cinema.publics@mairie-gonesse.fr

RETROUVEZ AUSSI... CROQ'MARMOT

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour des jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires

• CROQ' JEU : mercredi 5 décembre pour les 7-12 ans

• CROQ' HISTOIRE : mercredi 12 décembre pour les 5-8 ans

• CROQ' NUMERIQUE : mercredi 19 décembre pour les 7-12 ans

• CROQ' CREATIF: mercredi 26 décembre pour les 7-12 ans

Entrée libre - Renseignement : 01 34 45 97 30

LES MERCREDIS
5-12-19
26 DÉC.

15H
Médiathèque
de Coulanges

CYCLE

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA JACQUES PRÉVERT

SEMAINE DU 5 AU 11 DÉCEMBRE	Durée	Merc. 5	Jeu. 6	Vend. 7	Sam. 8	Dim. 9	Lun. 10	Mar. 11
LES ANIMAUX FANTASTIQUES 2	2h14	14h - 3D		18h15 (VO)	16h	16h30 - 3D	20h30 (VO)	
DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE 1918 ADAMA	1h22				14h Centenaire 1918			
LES FILLES DU SOLEIL (vo)	1h51			20h30 Ciné-Débat	18h30	18h45	14h	20h
UN HOMME PRESSÉ	1h40	18h30		14h 😃	20h30		16h	16h15
UN AMOUR IMPOSSIBLE	2h15	20h30		16h		14h 😃	18h	14h
CINÉ-CLUB DU LYCÉE RENÉ CASSIN BLADE RUNNER (VO)	1h57	16h30 Ciné-Club						
CYCLE PÉDAGOGIE & CINÉMA RÉCRÉATIONS	54 min							18h Pédagogie & Cinéma
SEMAINE DU 12 AU 18 DÉCEMBRE	Durée	Merc. 12	Jeu. 13	Vend. 14	Sam. 15	Dim. 16	Lun. 17	Mar. 18
YÉTI & COMPAGNIE	1h37	14h30 Ciné-Goûter			16h	14h		
DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE 1918 CHARLOT SOLDAT	40 min				14h Centenaire 1918			
LES CHATOUILLES	1h43	20h30			18h	16h	14h 😃	20h15
HEUREUX COMME LAZZARO (vo)	2h07	18h15		20h	20h		16h	18h
PREMIÈRES SOLITUDES	1h40	16h15		18h		18h	20h15	14h
UN HOMME PRESSÉ	1h40						18h15	16h
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES : CONF. « PLAISIR & ADDICTION » + LE POISON (vo)	1h40			14h Conférence 16h Film				
SEMAINE DU 19 AU 25 DÉCEMBRE		Merc. 19	Jeu. 20	Vend. 21	Sam. 22	Dim. 23	Lun. 24	Mar. 25
ASTÉRIX - LE SECRET DE LA FOTION MAGIQUE	1h25	14h30		16h - 3D	16h	14h 18h - 3D		FERMÉ
ARTHUR ET LA MAGIE DE NOËL	38 min				14h Ciné Famille		14h	
MAUVAISES HERBES	1h40	16h 20h		14h 💻	18h	16h		
YOMEDDINE (vo)	1h37	18h			20h		15h	
CINÉ-CONCERT DE NOËL KEATON EN QUATRE	1h25			20h30 Ciné-Concert				
SEMAINE DU 26 DÉC. AU 1 ^{ER} JANV.		Merc. 26	Jeu. 27	Vend. 28	Sam. 29	Dim. 30	Lun. 31	Mar. 1er
ASTÉRIX - LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE	1h25	16h15			14h - 3D		14h	
LE GRINCH 5	1h26	14h30 Ciné-Lecture		14h	16h	16h15 - 3D		
SAUVER OU PÉRIR	1h56			20h15	18h	14h	16h	FERMÉ
LES VEUVES	2h10	20h (VO)		18h	20h15	18h (VO)		
MAUVAISES HERBES	1h40	18h		16h				





MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 3 DÉCEMBRE

Salade de blé à la catalane Salade de pommes de terre à l'échalote

Pavé du fromager Cordon bleu

Petits pois extra fins saveur jardin

Petit suisse sucré Petit suisse aux fruits

Fruits locaux

MARDI 4 DÉCEMBRE

Céleri Bio et local à la rémoulade Duo de carottes et vinaigrette aux agrumes

Bœuf sauté grand-mère Colin sauce orientale

Semoule et jus

Saint Nectaire Edam

Crème dessert vanille Crème dessert chocolat

MERC. 5 DÉCEMBRE

Salade verte et maïs Chou rouge râpé local sauce enrobante échalote

Médaillon de merlu sauce sétoise Poulet émincé sauce basquaise

Courgette et riz

Coulommiers Fourme d'Ambert

Compote de poires Compote pomme-fraise

JEUDI 6 DÉCEMBRE

Potage tomate et vermicelles Jambon de Paris

Boulettes soja, tomate basilic

Gratin de pommes de terre

Yaourt nature et sucre Yaourt aromatisé

Fruits

VEND. 7 DÉCEMBRE Salade du chef

Salade de mâche

Poisson frais Steak haché à l'échalote

Jeunes carottes, ciboulette

Carré frais Tartare ail et fines herbes Eclair chocolat ou vanille

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Salade de tomates Trio de crudités

Limande meunière Boulettes au bœuf, sauce figues

Pommes campagnardes

Fromage blanc aux fruits Fromage blanc et sucre

Pêches au sirop Cocktail de fruits au sirop

MARDI 11 DÉCEMBRE

Salade de mâche, betteraves Salade iceberg et ananas

Tomate farçie, sauce tomate Quenelles de brochet sauce nantua

Riz créole

Carré de l'est Brie

Liégeois chocolat ou vanille

MERC. 12 DÉCEMBRE

Coeur de palmier Poireaux vinaigrette

Poisson blanc gratiné au fromage Cassoulet

Haricots blancs à la tomate

Yaourt aromatisé Bio Yaourt nature bio et sucre

Fruits locaux

JEUDI 13 DÉCEMBRE Roulé au fromage

Rôti de boeuf au jus Pavé mariné ail et fines herbes

Haricots verts persillés

Tomme

Saint Nectaire

Fruits

VEND. 14 DÉCEMBRE

Rillettes de poisson Oeufs durs mayonnaise

Sauté de poulet à la crétoise Steak haché de thon safranée

Jardinière de légumes antillaise

Emmental Bûchette mi chèvre Baguette tradition

Tarte au chocolat

LUNDI 17 DÉCEMBRE

Salade de pommes de terre à la catalane Salade riz thon mayonnaise

Oeufs durs sauce mornay Paupiette de veau sauce grand mère

Epinards à la crème

Petit suisse aux fruits Petit suisse et sucre

MARDI 18 DÉCEMBRE Céleri à la rémoulade

Carotte, maïs et soja

Bœuf sauté sauce diable Pané de blé fromage et épinard

Purée potiron pommes de terre

Fraidou Rondelé nature

Compote pomme-banane Compote de poires

MERC. 19 DÉCEMBRE

Potage aux poireaux et aux pommes de terre

Merguez au jus Pépites de colin pané

Semoule

Saint Paulin Tomme noire

Fruit de saison

JEUDI 20 DÉCEMBRE REPAS DE NOËL



VEND. 21 DÉCEMBRE

Salade de mâche et betteraves Endives fraiches et croûtons

Coquillettes à la bolognaise & fromage râpé

Pavé de colin à la napolitaine Coquillettes au thon & fromage râpé

Camembert Fourme d'Ambert

Petit pot vanille-chocolat

LUNDI 24 DÉCEMBRE

Betteraves vinaigrette ciboulette

Raviolis de volaille

Raviolis aux légumes

Petit suisse et sucre Petit suisse aux fruits

Fruits locaux

Salade de tomates vinaigrette nature

Hachis Parmentier

Brandade de poisson

Carré frais Fromage nature

MARDI 25 DÉCEMBRE FÉRIÉ



MERC. 26 DÉCEMBRE

Croisillon au fromage Croisillon aux champignons

Omelette aux fines herbes Saucisse pure volaille au jus

Carottes Vichy

Cantal

Carré de l'est Baguette de campagne

JEUDI 27 DÉCEMBRE

Salade verte et mimolette Salade verte et croûtons

Sauté de veau sauce bourguignonne Colin ail et fines herbes

Pommes sautées

Fromage fondu Président Tartare ail et fines herbes

Smoothie poire banane

VEND. 28 DÉCEMBRE

Carotte râpée à la tarentaise Céleri mayonnaise au paprika

Emincé de poulet sauce poulette Cubes de Colin sauce basilic

Mélange légumes et haricot plats saveur du jardin

Yaourt aromatisé Yaourt nature local, bio et sucre

Cake aux fruits confits et aux raisins

LUNDI 31 DÉCEMBRE

Fruits

MARDI 1er JANVIER



MERC. 2 JANVIER

Salade de betteraves Coeur de palmier vinaigrette à l'échalote

Lasagnes à la bolognaise Lasagnes au saumon

Petit suisse aux fruits Petit suisse et sucre

JEUDI 3 JANVIER

Salade coleslaw (carottes, chou blanc mayonnaise) Salade iceberg et croûtons vinaigrette basilic

Bœuf sauté à l'estragon Pavé de poisson mariné à la provençale

Petits pois et carottes au jus

Pont l'Evêque Camembert

Crème dessert à la vanille Crème dessert au chocolat

VEND. 4 JANVIER

Oeufs durs mayonnaise Terrine de légumes

Burger de veau sauce bercy Poisson frais

Chou-fleur au gratin

Yaourt velouté nature et sucre Yaourt Velouté fruix

Gâteau basque Tarte grillée aux pommes



Patinoire

SUR LE PARVIS DE LA SALLE JACQUES BREL

LUNDI - MARDI - JEUDI ET VENDREDI : 17H-19H MERCREDI : 16H - 19H SAMEDI : 10H - 20H DIMANCHE : 10H - 18H









